

instantanés

Tous les mois, une information municipale dans votre boîte aux lettres.

→ Vos Rendez-vous de Juillet

Judi 1er juli
À 19h00

> Fête école Jeanne d'Arc
Grand théâtre, Centre culturel Aragon

Samedi 3 juli
De 9h30 à 12h30

> Journée portes ouvertes des EDO
Hall des Sports

Mardi 13 et mercredi 14 juli

> Fête Nationale / Feu d'artifices
Centre-ville / Stade Charles Mathon

Dimanche 18 juli

> Grand Prix de la Municipalité (USO Cyclisme)

Vendredi 23 juli

> « La Première Étoile », Cinéma plein air
La Plaine

Vendredi 6 août

> « Shrek 3 », Cinéma plein air
Geilles

Jusqu'au 28 août

Du lundi au samedi de 14h00 à 18h00

> Exposition « Les Voyages », Paul Collomb
Salle Miklos, Centre culturel Aragon

Dimanche 12 septembre

> Fête de l'eau
Nouvelle animation festive et nature, la Fête de l'eau, création de la Ville d'Oyonnax, est un rendez-vous à ne pas manquer !

Spécial Centre culturel Aragon

Du 6 au 31 juli et du 24 au 28 août

Du mardi au vendredi de 14h00 à 18h00, samedi de 10h00 à 16h00

> Médiathèque
(fermeture du 1er au 23 août)
Centre culturel Aragon

Juli et août

Les mercredis de 10h00 à 11h30 (sauf 14 juli)

> « Le musée en vacances » (animations ludiques et créatives pour les 6-12 ans)
Renseignements : 04 74 81 96 82.
Musée du Peigne et de la Plasturgie, Centre culturel Aragon

Retrouvez ces manifestations sur :
www.oyonnax.fr !

Édito



Friable ou non friable ?

L'amiante trouvée dans la chaudière de l'ancienne usine Bollé divise les experts. Non friable a dit celui de la Ville. L'Administration a demandé une contre-enquête qui coûte en argent et surtout en temps. Pendant cette attente, le chantier du réaménagement du parc Nicod piétine : pas de démolition, pas d'aménagement de voirie pour desservir la nouvelle école maternelle et pas de fresque consacrée à René Nicod. Un symbole que ce futur mur peint : beaucoup d'entreprises locales ont souhaité participer à son financement, signe qu'elles retrouvent le moral en cette période de légère reprise de l'activité. Preuve que le moral des Oyonnaxiens n'est pas friable...

Michel Perraud - Maire d'Oyonnax

À la une



Grâce à leur implication de tous les jours, les 32 jeunes de 10-11 ans du Conseil Municipal d'Enfants (CME) ont réalisé de grandes choses pour leur ville. Un premier mandat qui devrait inspirer les futurs jeunes élus.

Créé en 2009 sous l'impulsion du maire d'Oyonnax, le CME répond avant tout à la volonté de mettre en place un véritable dialogue entre jeunes et élus locaux. Au-delà de cette mission, il permet aussi aux jeunes élus de découvrir leur commune et de faire l'apprentissage de la citoyenneté.

Le bilan de ce premier mandat est très positif : la ville s'est montrée plus solidaire avec l'organisation du 20ème anniversaire de la Convention des Droits de l'Enfant, une collecte de vêtements en faveur des restos du cœur et la création d'une antenne UNICEF. Plus écologique aussi, avec la mise en place du tri

sélectif et de la collecte des papiers dans toutes les écoles de la ville. Parallèlement, la journée Oyo'Net a permis d'embellir et de nettoyer la ville dans une ambiance amicale et festive. Côté sport, les enfants ont développé, en lien avec le service des sports et les services techniques, le projet de l'installation d'un skate park à l'Oyonalithe. Ils se sont également attelés à la création d'un répertoire des activités sportives à pratiquer en famille à Oyonnax et ses environs. Côté culture et patrimoine, un livre de recettes (au profit de l'UNICEF) a été créé, permettant aux enfants de mettre à contribution leurs familles, prêtes à dévoiler

des secrets culinaires. Soucieux du Devoir de mémoire, ils ont aussi recueilli de nombreux témoignages de parcours d'Oyonnaxiens. Enfin, ils ont organisé le bal des enfants à l'occasion du carnaval, le 13 mars dernier !

Leur mandat a pris fin le 30 juin. De nouvelles élections, pour la période 2010/2012, auront lieu à la rentrée 2010, ouvertes à tous les enfants entrant en classe de CM1. À eux de prendre le relais pour contribuer à faire bouger Oyonnax ! ■

EN BREF...

→ La ludothèque rouvre ses portes !

Destinée aux moins de 11 ans accompagnés de leurs parents, la ludothèque a rouvert ses portes pour le bonheur des enfants. S'ils peuvent jouer sur place, ils sont aussi invités à emprunter des jeux pour une durée de trois semaines. L'occasion de découvrir des nouveautés !
37, route de la Forge (à côté de l'école maternelle).
Tél. : 04 74 77 24 72. Cotisation : 11€ (QF<675)/19€ (QF>675) par famille d'Oyonnax, 27€ pour les familles de la Communauté de Communes d'Oyonnax, 51€ pour les structures.



Ouverture : En période scolaire, les mercredis de 9h à 11h30 et de 14h à 18h, les jeudis de 9h30 à 11h et les samedis de 14h à 17h. En période de vacances scolaires, du mardi au samedi de 14h à 17h. ■

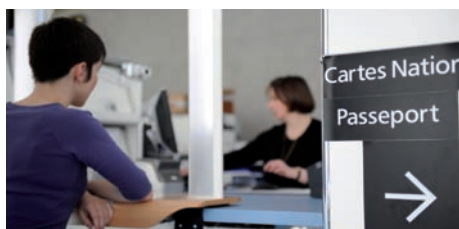
→ Le Pôle du Commerce récompensé !

Le Pôle du Commerce de la Plaine Vallée a reçu le premier prix du challenge départemental des unions commerciales. Décerné par un comité d'élus de la Chambre de Commerce de l'Ain, ce prix récompense les animations commerciales les plus intéressantes.

À Oyonnax, les commerçants nous ont offert tour à tour le défilé de robes Nicolas Fafiotte, le Salon des Saveurs à Valexpo, la Fête de la Plaine, l'animation western dans toute la ville pour l'opération «Commerce en fête», etc. Mais ils ont aussi accompagné de nombreuses animations organisées par la Ville ou les associations : autocollants pour la Fête de Printemps, ballons rouge et noir pour le rugby, décoration spécifique pour la Foire, etc. Oyonnax bouge... les commerçants aussi ! ■

→ Une nouvelle procédure pour les demandes de passeports

Afin de limiter le temps d'attente des usagers, il est désormais nécessaire de prendre rendez-vous par téléphone au 04 74 77 00 06 ou directement à l'accueil de l'Hôtel de Ville. Un rendez-vous vous sera fixé pour déposer votre demande, du lundi au vendredi de 8h30 à 11h et de 13h à 16h. Il est important de se présenter à cette entrevue avec un dossier complet, sous peine de devoir solliciter un nouveau rendez-vous. Les titres de passeports peuvent ensuite être retirés sans rendez-vous du lundi au vendredi, de 8h30 à 9h, de 11h à 12h et de 16h à 17h. ■



TRAVAUX



Après le parcours pédestre de la Sarsouille, et son passage à la Brétouze, la requalification des berges de la Sarsouille se poursuit dans la ville !

Tour d'horizon des changements à venir aux abords de l'école Saint-Joseph.

Comme de nombreux cours d'eau, la Sarsouille a fait l'objet par le passé de travaux de réfection consistant à déplacer son lit naturel et à l'endiguer pour, pensait-on, limiter le risque d'inondation. Or, on constate aujourd'hui que ces travaux anciens ont des impacts environnementaux : accentuation des crues en aval, diminution de la biodiversité... Quant à la population, elle semblait peu s'y intéresser.

Afin de remédier à cela, le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) Lange

Oignin a lancé dans le cadre d'un Contrat de Rivière un ensemble de travaux à Oyonnax. Les objectifs principaux sont de diminuer le risque d'inondation, mais aussi et surtout de restaurer et de valoriser les milieux naturels. Il s'agit aussi de prévenir les crues et de mettre en valeur l'écosystème aquatique. Cet accord technique permet aux signataires de s'engager à joindre leurs efforts pour redonner vie aux rivières, en améliorant la qualité de l'eau et en entretenant les berges et le lit.

→ Plan canicule 2010

- Dans le cadre de la prévention des risques et la mise en place du plan canicule jusqu'au 31 août, la Mairie invite les personnes âgées ou handicapées fragilisées à se faire recenser.
- Cette opération a pour seul but de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte.
- Les formulaires d'inscription sont disponibles à l'accueil de la Mairie et au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et sont à retourner au service social de la Mairie (tél. : 04 74 81 72 19). ■

→ Rue Voltaire, des travaux en prévision

- C'était une volonté de longue date, et les élus locaux ont pesé de tout leur poids pour qu'elle aboutisse : le Conseil général réalisera en août des travaux rue Voltaire, des Cinq Passages à Geilles. Parallèlement, les services techniques d'Oyonnax réaliseront des travaux de mise en sécurité : l'objectif principal est la réduction de la vitesse, par la mise en place de ralentisseurs, de passages piétons et d'un giratoire simplifié au niveau du carrefour avec la rue du Château. Le plan de stationnement sera également modifié avec la réorganisation des places de stationnement et des arrêts minute. ■



Tout d'abord, une zone de rétention des crues a été créée au niveau de la rue Jules Michelet : le tracé actuel de la Sarsouille, rectiligne, a été revu afin de créer deux bassins de stockage des crues. Une première phase de travaux de terrassement a permis de déblayer et remblayer pour reconstituer le lit de la rivière. À l'automne, la plantation d'arbres, d'arbustes et l'ensemencement mettront un point final à la remise à l'état naturel des abords de la rivière, dans le but d'une belle reconstitution paysagère.



En 2008, le sentier découverte de la Sarsouille était inauguré : les Oyonnaxiens peuvent depuis lors redécouvrir leur rivière dans un cadre propice à la promenade. Puis, en 2009, la grande opération de renaturation du lit et des berges de la Sarsouille a permis de végétaliser les berges de la rue Michelet jusqu'à la Peupleraie. ■



CLAE : ouverture à la rentrée prochaine

Le Centre de Loisirs Associé à l'École (CLAE) ouvrira ses portes le 2 septembre 2010 au sein des nouveaux bâtiments de l'école maternelle Nord, rue du Maquis. En remplacement de l'actuel accueil de loisirs maternel Jean-Jacquot, cette structure possède **un projet éducatif et un projet pédagogique adaptés** à celui de l'école, et permettra de créer, dans un quartier Nord en pleine mutation, un nouveau lieu de vie et d'animation.

Les mercredis et pendant les vacances scolaires, le centre de loisirs accueillera les enfants de 3 à 6 ans (et jusqu'à 11 ans à partir de la rentrée de la Toussaint) résidant à Oyonnax (Inscriptions : retirer les dossiers à la mairie de 8h30 à 12h et de 13h à 17h). Sur les temps d'accueil du matin (7h30-8h20), du midi (11h30-12h15) et du soir (16h30-18h15), seuls les enfants de la maternelle Nord auront accès au centre de loisirs qui remplacera les garderies actuelles.

(Rens. service scolaire : 04 74 77 00 06 / Direction du CLAE : 06 08 62 56 19). ■



La crèche a 10 ans !

Cette année le Pôle Petite Enfance a 10 ans. À cette occasion, les enfants et leur famille fréquentant ou ayant fréquenté les services Crèche Collective, Crèche Familiale et Relais Assistantes Maternelles sont conviés à une matinée festive, samedi 17 juillet de 9h30 à 13h, où diverses animations seront proposées.

La crèche collective est le mode de garde le plus populaire. Privilégiée par les parents souhaitant donner l'habitude à leurs enfants de la vie en collectivité, dans un lieu convivial et coloré, la crèche est adaptée à l'univers des enfants. Les tout-petits, accueillis à partir de 10 semaines, ont un espace réservé, à l'abri du bruit des plus grands, qui eux, occupent la salle de jeux et d'activités créatives.

L'équipe pédagogique veille à la poursuite du projet d'éveil et de stimulation des enfants. La cuisinière leur sert des repas équilibrés, confectionnés sur place. Des consultations du pédiatre attaché au service ont également lieu dans les locaux de la crèche, contribuant à la qualité de l'accueil.



Crèche collective : du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30. 04 74 81 21 36. Capacité d'accueil : 30 enfants. Frais de garde calculés en fonction des revenus des familles (barèmes définis par la CAF).

Plus de renseignements et conditions d'inscriptions : www.oyonnax.fr, rubrique Jeunesse. ■

Vidéosurveillance : des images utilisées pour arrêter le pyromane présumé !

C'est le décryptage des images de vidéosurveillance qui a permis d'arrêter, fin mai, le présumé coupable de cinq départs d'incendies au centre-ville. Ce dispositif tout récemment mis en état de fonctionner correctement a ainsi démontré toute son importance et son efficacité à aider les agents de la Police Municipale dans leur travail. ■



Jumelages : mobilisons-nous !

Depuis 2001 et la signature de la Charte des jumelages avec Eislingen, les actions visant à rapprocher les populations se sont multipliées. Afin de rendre ces échanges avec l'Allemagne plus vivants, une rencontre était organisée le 9 juin dernier. Autour de Sandrine Masciotra, qui pilote la commission des jumelages, et d'autres élus, des groupes de travail ont été créés dans des domaines aussi variés que la culture, le sport, les affaires scolaires ou encore l'économie.

En 2011, ce seront les 10 ans du jumelage avec Eislingen : toutes les idées et bonnes volontés sont donc les bienvenues pour célébrer cette belle fête ! Dans le même temps, des premiers contacts ont été noués en vue d'un nouveau partenariat avec la ville italienne de Carpi, en Emilie Romagne.

Si vous êtes intéressé, faites vous connaître auprès de la Commission des jumelages (tél. 04 74 77 00 06, Mairie d'Oyonnax). ■

Fête de l'eau :

un nouveau rendez-vous à ne pas manquer !

Réservez dès maintenant votre dimanche 12 septembre prochain, une nouvelle animation festive et nature vous sera proposée par la Ville d'Oyonnax !



Fête nationale 2010 : les festivités d'Oyonnax

13 juillet

Dès 19h30, les Oyonnaxiens ont rendez-vous au Monument aux Morts pour une cérémonie et une prestation de l'harmonie municipale. À 20h, au son d'une fanfare, le défilé des pompiers et des jeunes des associations débutera rue Anatole France. À 20h45, un lâcher de ballons sera organisé au parc René Nicod, sur l'Esplanade, et suivi d'une animation musicale du fameux groupe « F et Eric 3M ». Des stands tenus par des associations, installés près du kiosque du parc, permettront de se restaurer tout au long de la soirée dans une ambiance musicale et festive !

14 juillet

Rendez-vous donné au stade municipal Charles Mathon pour le traditionnel feu d'artifices ! Dès 20h30, une animation musicale fera patienter le public, qui pourra se restaurer auprès du stand associatif installé à l'entrée du stade. Le feu d'artifices sera lancé une fois la nuit tombée, aux alentours de 22h30, pour le plaisir des petits et grands ! ■



Centre nautique : des animations gratuites du 1er juillet au 29 août !

Après avoir les Jeux d'Eau-oyonnax des 7 et 10 juin derniers, qui rassemblaient les enfants du cycle 2 (grande section, CP et CE1) des écoles s'étant rendues au centre nautique pendant l'année scolaire, c'est au grand public que des activités sportives et ludiques seront proposées pendant l'été. Du lundi au vendredi, le centre nautique propose des animations « jeunes » de 14h à 17h : au programme, île au trésor et jeux nautiques (tapis, waterpolo...). Et chaque mercredi de 15h à 17h, jardin aquatique pour les moins de 6 ans (accompagnés d'un adulte). Les mardis et jeudis, retrouvez à 18h15 les cours de step et à 19h15, place à l'aquagym ! Activités comprises dans le prix d'entrée. ■



Le saviez-vous ?

René Nicod - Homme politique, René Nicod est né en 1881, à Saint-Claude. Décoré de la Première Guerre mondiale, dont il reviendra après trois années de combat et la perte de l'usage de la main gauche, il est élu député en 1919. Il devient également maire d'Oyonnax, poste qu'il occupe jusqu'en 1940. Cette même année, il est l'un des quatre-vingt parlementaires qui votent contre les pleins pouvoirs à Philippe Pétain, ce qui lui vaut d'être arrêté et incarcéré jusqu'à la Libération. Il préside alors le Mouvement de libération nationale d'Oyonnax, jusqu'à sa mort le 14 mars 1950. Aujourd'hui, une rue et un parc du centre-ville portent son nom. ■



L'École Municipale des Sports : pensez-y !

- Fin de saison pour la 1ère année de l'École Municipale des Sports. Ouverte aux jeunes oyonnaxiens de 6 à 12 ans, elle leur permet de pratiquer des activités sportives encadrées par les éducateurs de la Ville, chaque mercredi matin en période scolaire (dès le 8 septembre 2010).
- Les inscriptions pour l'année scolaire 2010/2011 débuteront lundi 23 août (prévoir un certificat médical). Renseignements et inscriptions : service des sports, 04 74 77 53 68. ■

LIBRE EXPRESSION

----- Mesures de bonne gestion

Nous avons dit et écrit au président de la Société de natation oyonnaxienne qu'il était impératif de réduire le déficit du Centre nautique dans la perspective de son transfert à la communauté de communes. Nous n'amputons pas, nous réorganisons. Nous ne réglons pas des comptes, nous les assainissons. Nous assumons pleinement nos décisions qui font suite à une concertation exemplaire : pas moins de 4 réunions en 6 semaines ! Les difficultés budgétaires actuelles contraignent tout le monde à ce genre de remises en cause. En municipalisant des activités d'animation et en proposant un autre mode de fonctionnement, nous posons un acte de bonne gestion et nous défendons les intérêts de la ville et de la SNO dont nous saluons le dévouement. ■

Le groupe majoritaire

----- Que fait l'opposition ?

« On a l'impression qu'il n'y a pas d'opposition à Oyonnax ! » nous ont fait remarquer des Oyonnaxiens. Et pourtant l'opposition participe activement à la vie municipale, prend position, propose, s'exprime. Mais voilà, de tout cela les Oyonnaxiens ont peu d'échos : le site internet de la ville ne cite plus nos interventions dans les conseils municipaux et notre dernier espace d'expression publique est ce bulletin où nos textes sont limités à 600 caractères ! Curieuse conception de la démocratie qui ne laisse pas de place à la critique. Monsieur le Maire est-il si peu sûr de son action ... ou trop préoccupé de son image ? ■

Le groupe de Gauche



instantanés, la lettre d'informations de la Ville d'Oyonnax.
Hôtel de Ville
126, rue Anatole France - B.P. 817
01108 Oyonnax cedex
communication@oyonnax.fr

Directeur de la publication : Michel Perraud
Rédacteur en chef : Julien Gaudry
Textes et photographies : Elise Colletta, Florence Daudé, Julien Gaudry
Dépôt légal et n°ISSN : en cours
Ce magazine a été imprimé sur du papier ECF avec des encres végétales, imprimerie Antoine (01)
Tirage : 14 000 exemplaires